



Strasbourg, 16 février 2012

MONEYVAL(2011) 34 REV

**COMITE D'EXPERTS SUR L'ÉVALUATION
DES MESURES DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT
DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME
(MONEYVAL)**

37^e RÉUNION PLÉNIÈRE DE MONEYVAL

Strasbourg, 13-16 décembre 2011

RAPPORT DE RÉUNION

Mémoire
préparé par le Secrétariat de MONEYVAL

RÉSUMÉ

Au cours de la 37^e réunion plénière tenue à Strasbourg du 13 au 16 décembre 2011, le Comité MONEYVAL a :

- élu, pour un mandat de deux ans, son Président, M. Vladimir Nechaev (Fédération de Russie), son Vice-Président, M. Anton Bartolo (Malte), et les trois membres composant son Bureau, M. Alexandru Codescu (Roumanie), M. Nicola Muccioli (Saint-Marin) et Mme Elzbieta Frankow-Jaskiewicz (Pologne) ;
- eu le plaisir d'écouter une intervention du Président du GAFI, M. Giancarlo Del Bufalo, et de M. Jan Kleijssen, Directeur de la Société de l'information et de la lutte contre la criminalité ;
- examiné et adopté les deuxièmes rapports de progrès de 3^e cycle soumis par Monaco, l'Azerbaïdjan, Israël, l'Estonie et la Roumanie ;
- examiné, au titre de l'étape (i) des procédures de conformité renforcée (PCR), le rapport concernant l'Albanie et décidé de passer à l'étape (ii) dans le cadre de ces procédures, à savoir que le Président de MONEYVAL va envoyer une lettre au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe et que l'Albanie sera priée de rendre compte des progrès réalisés d'ici à la prochaine réunion plénière ;
- examiné, au titre de l'étape (i) des procédures de conformité renforcée (PCR), le rapport relatif à la Bosnie-Herzégovine et maintenu ladite étape ;
- examiné les mesures mises en œuvre par 6 pays (Azerbaïdjan, Croatie, Géorgie, « ex-République yougoslave de Macédoine », République de Moldova et Ukraine) pour combler les lacunes graves, identifiées à l'issue de l'analyse de l'état de conformité concernant toutes les notations NC et PC attribuées lors du 3^e cycle, et leur a demandé de lui soumettre un rapport avant la prochaine réunion plénière ;
- adopté le modèle des rapports de progrès pour les visites d'évaluation de 4^e cycle et convenu de constituer un petit groupe d'experts qui sera chargé d'élaborer d'ici janvier 2012 la section de ce modèle réservée aux statistiques ;
- chargé le Bureau d'adopter la version finale du rapport annuel et de son contenu en vue de le soumettre au Comité des Ministres ;
- pris note des informations communiquées par le Secrétariat au sujet de sa participation aux réunions et aux initiatives du GAFI au titre du statut de membre associé ;
- eu un échange de vues avec la Commission européenne sur le mémorandum commun adopté par les États membres de l'UE relatif à la procédure pour la reconnaissance de l'équivalence des pays tiers ;
- écouté et examiné la requête du FMI, qui demande un réexamen des accords de partage des tâches dans le cadre du 4^e cycle d'évaluation de MONEYVAL ;
- pris note des informations fournies par le co-président du Groupe d'examen régional Europe/Eurasie (EERG) ;
- été informé de l'état d'avancement du travail sur les typologies au sein de MONEYVAL et dans d'autres institutions ;
- pris note des informations relatives aux initiatives de LAB/CFT mises en œuvre dans les pays membres de MONEYVAL et dans le cadre d'autres institutions (tour de table) ;
- pris acte de l'évolution de la situation concernant la signature et la ratification de la Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE 198) ;
- été informé de l'état d'avancement du réexamen des normes du GAFI ;
- noté que la Slovaquie (Monténégro) sera le pays rapporteur en mars 2012 ;
- pris acte de l'appel à candidatures pour un détachement au sein du Secrétariat de MONEYVAL ;
- remercié chaleureusement M. Fabio Baiardi, qui était détaché par le gouvernement suisse, pour son travail et sa contribution au sein de MONEYVAL.

PROCÈS-VERBAL DES DÉBATS DE MONEYVAL

Points 1, 2 et 3 – Ouverture de la réunion plénière, adoption de l'ordre du jour et informations communiquées par le Président

1. Le Président, M. Vladimir NECHAEV (Fédération de Russie), déclare la réunion ouverte et souhaite la bienvenue à la réunion plénière aux nouveaux participants en provenance du Mexique, de France et d'Allemagne. Le Comité adopte ensuite l'ordre du jour tel qu'il figure en Annexe I. La liste des participants est jointe en Annexe II.

3.1 Correspondance du Président

2. Le Président attire l'attention sur son échange de correspondance avec le Président du GAFI en vue de désigner la France comme deuxième pays représentant le GAFI pour un mandat de deux ans à la place du Royaume-Uni. L'Autriche a accepté de continuer à représenter le GAFI.
3. Il informe en outre la plénière des lettres qu'il a reçues concernant les procédures de conformité renforcée pour les pays dont le cas sera examiné pendant la semaine de réunion plénière.
4. Le Président informe par ailleurs la plénière de sa réponse finale à la Commission européenne concernant la RS.IX.

3.2 Réunion du Bureau du 12 décembre 2011

5. Le Président présente brièvement à la plénière les questions qui ont été examinées pendant la réunion du Bureau du lundi 12 décembre 2011, à savoir, en particulier, les pays faisant l'objet de procédures de conformité renforcée, le mémorandum commun adopté par les États membres de l'UE relatif à la procédure pour la reconnaissance de l'équivalence des pays tiers, le modèle de questionnaire à utiliser pour les rapports de suivi régulier (4^e cycle), le processus de revue par les pairs des membres associés auprès du GAFI, etc. Il précise à la plénière que ces questions seront traitées sous les différents points de l'ordre du jour.

Point 4 – Intervention de M. Giancarlo Del Bufalo, Président du GAFI

6. MONEYVAL a le plaisir de recevoir le Président du GAFI, M. Giancarlo del Bufalo. Ce dernier souligne le rôle essentiel que MONEYVAL joue dans le réseau mondial de LAB/CFT en tant que l'un des membres associés du GAFI les plus expérimentés et les plus performants. Il félicite MONEYVAL pour son travail et salue les mesures vigoureuses qui sont prises lorsque des lacunes sont identifiées en matière de mise en œuvre par ses membres. Son discours est disponible sur le site Internet de MONEYVAL.

Point 5 – Informations communiquées par le Secrétariat

5.1 Informations sur la nouvelle structure du Secrétariat au sein du Conseil de l'Europe

7. Le Secrétariat indique brièvement à la plénière qu'en application de la nouvelle structure du Conseil de l'Europe, le Secrétariat de MONEYVAL est intégré à la Direction de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité. Il signale en outre que le nouveau directeur, M. Jan Kleijssen, dont le Secrétariat de MONEYVAL relève, interviendra pendant la réunion de mercredi.

5.2 Calendrier des évaluations et des réunions pour 2011 et 2012

8. Le Secrétariat communique des informations à la plénière sur la programmation à long terme et sur les futures activités prévues pour 2012. En 2012, 6 missions sur place auront lieu : Lituanie (avril) ; Pologne (mai – juin) ; Bulgarie (septembre) ; Monaco, Croatie et Liechtenstein (novembre).
9. Il est également à noter que plusieurs nouveaux rapports d'évaluation mutuelle de 4^e cycle et que le rapport de 3^e cycle du Saint-Siège seront adoptés en 2012.
 - En mars – Malte et Andorre ;
 - En juillet – Saint-Siège, Géorgie et Lettonie ;
 - En décembre – République de Moldova et Lituanie.
10. Le Secrétaire exécutif rappelle par ailleurs aux délégations que le Comité célébrera ses 15 ans d'existence à l'occasion de sa 40^e réunion plénière de décembre 2012.

5.3 Élections : informations communiquées par le Secrétariat

11. Le Secrétaire exécutif présente les procédures à suivre pour les élections du Président, du Vice-Président et des membres du Bureau, dont le mandat s'achèvera fin 2011. Il invite les délégations à soumettre leurs propositions par écrit au Secrétariat avant le 13 décembre 2011. Les élections se tiendront le 14 décembre 2011 (voir point 14 de l'ordre du jour). Un scrutin secret a été demandé.

5.4 Modèle des rapports de suivi pour les visites d'évaluation de 4^e cycle

12. Le Secrétariat attire l'attention de la plénière sur le document d'information INF5.2 et présente les principaux éléments du modèle des rapports de suivi de 4^e cycle, qui sont censés remplacer les rapports de progrès de 4^e cycle. Ce modèle pourrait être utilisé pour les pays soumis à un suivi régulier ou renforcé ainsi que pour les mises à jour bisannuelles. Tous les pays qui présenteront un rapport en 2012 dans le cadre du 4^e cycle feront l'objet d'un suivi régulier ou anticipé.
13. Le Secrétariat explique que le modèle en question tient compte de l'expérience acquise à partir des questionnaires utilisés pour les rapports de progrès des cycles précédents et des retours d'informations transmis par les délégués.

Décision prise

14. La plénière adopte le modèle des rapports de suivi pour les visites d'évaluation de 4^e cycle. Elle décide de mettre en place un petit groupe d'experts, constitué d'experts scientifiques et d'autres représentants, qui sera chargé, sous la direction du Bureau, d'élaborer d'ici janvier 2012 la partie du modèle réservée aux statistiques afin que cette dernière puisse être examinée en mars en Slovaquie.

5.5 et 5.6 Participation aux réunions du GAFI et à d'autres instances

15. Le Secrétaire exécutif indique à la plénière que le Secrétariat a pris part à l'examen du document sur le processus de revue par les pairs des membres associés, qui a eu lieu lors de la dernière réunion plénière du GAFI. Le Secrétariat fait remarquer qu'il avait initialement préconisé d'instaurer un tel processus pour les cas où un membre associé serait source de préoccupations particulières et justifiées. Il souligne que MONEYVAL n'est pas en faveur d'un processus de revue systématique, qui nécessiterait d'importantes ressources, en particulier pour les organes qui réalisent toujours des évaluations.

16. La plénière soutient la démarche du Secrétariat et indique que MONEYVAL serait fortement défavorable à ce qu'une partie de ses ressources soient détournées de son travail fondamental d'évaluation pour servir à la réalisation de revues.

5.7 Compte rendu au Comité des Ministres

17. Le Secrétaire exécutif signale à la plénière que l'article 10 du statut de MONEYVAL impose au Président et au Secrétaire exécutif de présenter un rapport annuel d'activités au Comité des Ministres, en particulier des informations sur l'état de conformité avec les normes internationales de LAB/CFT dans les États qui ont fait l'objet d'une évaluation par MONEYVAL au cours de l'année précédente. Il précise en outre que le délai pour finaliser ce rapport est relativement court, dans la mesure où la première réunion de l'un des comités du Conseil de l'Europe où ce rapport sera examiné se déroulera à la mi-février 2012.

Décision prise

18. La plénière décide de charger le Bureau d'adopter la version finale du rapport d'activités avant de le soumettre au Comité des Ministres.

Point 6 – Examen du deuxième rapport de progrès du 3^e cycle de Monaco

19. Le Secrétariat présente son analyse du Rapport de progrès au regard des recommandations fondamentales. Le rapport de progrès complet est soumis à l'examen des pairs par la plénière avec l'aide du pays rapporteur (Liechtenstein), qui prend note des progrès accomplis par Monaco et soulève certaines questions, ainsi que d'autres délégations.

Décisions prises

20. La plénière se déclare satisfaite des informations communiquées et des progrès réalisés. Elle adopte le rapport de progrès et l'analyse du Secrétariat concernant les recommandations fondamentales, moyennant les modifications convenues pendant les discussions. Comme prévu par les règles de procédure, Monaco est invité à soumettre des informations actualisées sur sa situation tous les deux ans entre les visites d'évaluation (c.-à-d. en décembre 2013), sachant que la plénière peut décider de raccourcir ce délai. Le rapport de progrès sera automatiquement publié conformément aux règles de procédure.

Point 7 – État d'avancement de l'examen des normes du GAFI

21. Le Secrétaire exécutif attire l'attention de la plénière sur le document WGEI/WD(2011)95 du GAFI, qui a été diffusé et qui présente les différentes révisions proposées pour les 40+9 recommandations ainsi que les nouveaux numéros proposés pour les recommandations révisées. Il précise qu'il est toujours possible de soulever des questions avant ou lors de la plénière spéciale du GAFI programmée pour janvier 2012.
22. Le Secrétariat du GAFI confirme qu'il est possible de lui transmettre des commentaires et indique que le GAFI prévoit de finaliser la révision de ses recommandations pendant sa plénière spéciale de janvier et d'adopter la nouvelle version de ses recommandations en février.

Questions importantes soulevées

23. Les pays membres de MONEYVAL demandent des explications et des précisions sur plusieurs aspects essentiels concernant le régime applicable aux transactions en espèce d'un montant élevé, les listes des PPE nationales et les fonctions des CRF. Le Secrétariat du GAFI prend note de ces différents points.

Point 8 – Processus du Groupe d'examen des questions de coopération internationale (ICRG) – informations les plus récentes

8.1 Communication des informations les plus récentes par le Co-président du Groupe d'examen régional Europe/Eurasie (EERG)

24. Le Co-président de l'EERG informe la plénière des développements les plus récents dans les pays du GAFI. Il fait observer, en particulier, que l'Ukraine n'est plus soumise au processus de suivi mis en œuvre par le GAFI dans le cadre de son processus de suivi de la conformité universelle aux normes en matière de LAB/FT.

8.2 Réponses aux déclarations publiques du GAFI

25. L'attention de la plénière est attirée sur le document MONEYVAL INF-8.2 (réponses des pays membres de MONEYVAL concernant les mesures mises en œuvre à la suite des déclarations publiques du GAFI). Les pays de MONEYVAL n'ayant pas encore répondu sont encouragés à le faire avant que la liste complète des réponses soit transmise au GAFI.

Point 9 – Rapport de l'Albanie au titre de l'étape (i) des procédures de conformité renforcée et examen des prochaines étapes envisagées pour ce pays

26. Sur décision de la 33^e plénière, l'Albanie avait été considérée comme devant faire l'objet de l'étape (i) des PCR à l'instar de tous les pays identifiés comme présentant de graves lacunes – sous l'angle d'au moins 4 recommandations – à l'issue de l'analyse des progrès réalisés concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le cadre du 3^e cycle. L'Albanie présente son rapport au titre de l'étape (i) et les mesures mises en œuvre depuis la 36^e plénière pour combler les lacunes graves relevées (R.5, RS.II et RS.VIII). Le Secrétariat donne son analyse des progrès accomplis et mentionne tout particulièrement les problèmes persistants. Il fait notamment observer qu'il subsiste plusieurs problèmes relatifs à la R.5, la RS.II et la RS.VIII, même si certaines mesures concrètes ont été prises concernant différents aspects de la RS.VIII.

Décisions prises

27. Le Comité conclut que dans l'ensemble, un an après la mise en place des procédures de conformité renforcée, l'Albanie n'a pas démontré qu'elle avait tout mis en œuvre pour combler rapidement les graves lacunes identifiées en septembre 2010 concernant la R.5, la RS.II et la RS.VIII. Compte tenu des problèmes qui subsistent, il décide de passer à l'étape (ii) des procédures. Par conséquent, le Président de MONEYVAL va adresser une lettre au Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, et l'Albanie sera priée de rendre compte des progrès accomplis avant la prochaine réunion plénière.

Point 10 – Rapport de la Bosnie-Herzégovine au titre de l'étape (i) des procédures de conformité renforcée et examen des prochaines étapes envisagées pour ce pays

28. Sur décision de la 33^e plénière, la Bosnie-Herzégovine avait été considérée comme devant faire l'objet de l'étape (i) des procédures de conformité renforcée du fait des graves lacunes identifiées concernant certaines recommandations fondamentales (R.1, R.5, R.26, RS II et RS III) et d'autres recommandations (RS VIII et RS IX). Le Secrétariat de MONEYVAL présente à la plénière l'analyse de la situation actuelle et les actions entreprises par les autorités de Bosnie-Herzégovine dans le cadre des procédures de conformité renforcée.
29. La plénière examine le rapport et est informée du fait que le plan d'action élaboré par les autorités de Bosnie-Herzégovine en réponse au rapport d'évaluation mutuelle de troisième cycle de MONEYVAL, comme exigé lors de la 35^e plénière, a été approuvé au niveau ministériel.

Décisions prises

30. Le Comité décide d'adopter et de publier le rapport de conformité préparé par le Secrétariat et de maintenir l'étape (i) des procédures, laquelle exige du membre concerné qu'il soumette un rapport ou plusieurs rapports réguliers sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des documents de référence.
31. La plénière note par ailleurs que les mesures requises pour les problèmes à court terme identifiés dans le plan d'action doivent être mises en œuvre d'ici au 10 avril 2012. Le Comité décide de maintenir l'étape (i) jusqu'à la 39^e réunion plénière, qui se tiendra en juillet 2012, et de demander aux autorités de soumettre un rapport complet au Secrétariat dès que possible après le 10 avril. Ceci étant, un rapport intermédiaire devra être transmis au Secrétariat avant la 38^e réunion plénière, programmée en mars, et un bref compte rendu sera présenté à la plénière.

Point 11 – Poursuite de l'examen des mesures prises par l'Ukraine pour combler les lacunes graves, identifiées à l'issue de l'analyse de l'état de conformité concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d'évaluation mutuelle de 3^e cycle, et prochaines mesures envisagées pour ce pays

32. Un an après l'adoption de l'analyse préliminaire de l'état de conformité de l'Ukraine concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d'évaluation mutuelle de 3^e cycle en décembre 2010, la plénière examine le rapport de l'Ukraine, qui présente les mesures mises en œuvre pour combler les graves lacunes identifiées par rapport à la R.3 (confiscation), la RS.III (gel et confiscation des biens des terroristes) et la RS.IX (déclaration ou communication des transports transfrontaliers). Elle prend ensuite connaissance de l'analyse du Secrétariat.
33. A l'issue de l'examen de ces différents points, la plénière note que l'Ukraine a progressé de manière très nette dans la résolution des lacunes graves concernant la RS.III. Par contre, plusieurs problèmes subsistent pour ce qui concerne les deux autres lacunes graves.

Décision prise

34. La plénière décide de demander à l'Ukraine de rendre compte, en mars 2012, des nouvelles mesures prises aux fins de la mise en œuvre de la RS.IX et des progrès accomplis en vue de l'adoption d'un projet de législation portant modification des

dispositions du Code pénal et du Code de procédure pénale en matière de confiscation (R. 3).

Point 12 – Publication « L'argent sale »

35. L'auteur de l'ouvrage « L'argent sale », le Professeur William C. GILMORE, présente brièvement cet ouvrage, qui est désormais disponible à la librairie du Conseil de l'Europe¹.

Point 13 – Intervention de M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'information et lutte contre la criminalité

36. Le Comité écoute l'intervention de M. Jan Kleijssen, Directeur du Service de la société de l'information et de la lutte contre la criminalité. Dans le passé, le Secrétariat de MONEYVAL était rattaché à la Direction des monitorings au sein de la Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques. Depuis le 1^{er} octobre 2011, MONEYVAL fait partie du Service de la lutte contre la criminalité au sein de sa direction, qui est elle-même intégrée à la Direction générale des droits de l'homme et de l'État de droit. Dans cette nouvelle structure, MONEYVAL et la criminalité économique forment une seule et même division, placée sous la direction du Secrétaire exécutif de MONEYVAL, lequel est responsable à la fois du mécanisme de suivi de MONEYVAL et des programmes d'assistance dans le domaine de la criminalité économique et de la lutte contre la corruption. Un nouvel organigramme correspondant sera diffusé.

Point 14 – Élection du Président, du Vice-Président et des membres du Bureau

37. Les bulletins de vote sont distribués aux 28 États membres du Conseil de l'Europe évalués par MONEYVAL et aux deux États du Conseil de l'Europe désignés par le GAFI, à savoir l'Autriche et la France. Il leur est précisé que pour être élu au premier tour, un candidat doit obtenir une majorité de 2/3.
38. Le Président et le Vice-Président sont élus sans contestation, compte tenu du fait qu'il n'y avait qu'un seul candidat pour chacun de ces deux postes respectifs. M. Nechaev (Fédération de Russie) est élu Président de MONEYVAL et le Dr. Bartolo (Malte) est élu Vice-Président.
39. Le Secrétariat signale à la plénière que l'un des 6 candidats à un poste de membre du Bureau a retiré sa candidature avant les élections. A l'issue du premier tour, les votes se répartissent comme suit : M. Alexandru Codescu (Roumanie), 25 voix ; M. Nicola Muccioli (Saint-Marin), 22 voix ; Mme Hasmik Musikyan (Arménie), 16 voix ; Mme Elzbieta Frankow-Jaskiewicz (Pologne), 13 voix ; et M. Milovan Milovanovic (Serbie), 13 voix. M. Alexandru Codescu et M. Nicola Muccioli, qui ont obtenu chacun une majorité de 2/3, sont élus membres du Bureau au premier tour.
40. Un second tour, à la majorité simple, est organisé, car il reste un poste à pourvoir au sein du Bureau. Les résultats sont les suivants : 11 voix pour Mme Elzbieta Frankow-Jaskiewicz (Pologne), 10 voix pour M. Milovan Milovanovic (Serbie) et 9 voix pour Mme Hasmik Musikyan (Arménie). Mme Elzbieta Frankow-Jaskiewicz (Pologne) est déclarée membre du Bureau.

¹ <http://book.coe.int/FR/>

Point 15 – Examen du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle de l’Azerbaïdjan

41. Le Secrétariat présente son analyse du rapport de progrès au regard des recommandations fondamentales, lequel décrit les évolutions intervenues depuis le 1^{er} rapport de progrès. L’intégralité du rapport de progrès est soumis à l’examen des pairs par la plénière avec l’aide du pays rapporteur (Pologne), qui prend note des progrès accomplis par l’Azerbaïdjan et soulève plusieurs questions, ainsi que d’autres délégations.

Décisions prises

42. A l’issue de l’examen de ce deuxième rapport de progrès, la plénière juge qu’au vu des modifications apportées s’agissant de la R.10, les informations communiquées et les progrès réalisés sont satisfaisants. Par conséquent, elle approuve le rapport de progrès et l’analyse des progrès concernant les recommandations fondamentales. Comme prévu par la règle 41 des règles de procédure, le rapport de progrès devra être mis à jour tous les deux ans entre les visites d’évaluation (à savoir, en décembre 2013), sachant que la plénière peut décider de raccourcir ce délai. Le rapport de progrès sera automatiquement publié conformément aux règles de procédure.

Point 16 – Poursuite de l’examen des mesures prises par l’Azerbaïdjan pour combler les lacunes graves, identifiées à l’issue du processus d’analyse de l’état de conformité concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d’évaluation mutuelle de 3e cycle, et prochaines mesures envisagées pour ce pays

43. Le Secrétariat présente l’analyse de la situation actuelle de l’Azerbaïdjan pour ce qui est des lacunes importantes identifiées concernant les R.3, R.2 et RS.II. Il remercie les autorités azerbaïdjanaises pour leur coopération dans le cadre de la préparation de cette analyse. Il fait remarquer que l’Azerbaïdjan met des mesures en œuvre en vue de combler ces lacunes importantes en modifiant le Code pénal. Ceci étant, aucune disposition législative concrète n’a été adoptée à ce jour, et il subsiste des lacunes à cet égard concernant les R.3, R.2 et RS.II.

Décision prise

44. La plénière approuve la proposition du Bureau de demander au Président d’adresser une lettre aux autorités azerbaïdjanaises et de leur demander de rendre compte, en mars, des améliorations apportées à la législation.

Point 17 – Examen du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle d’Israël

45. Le Secrétariat présente son analyse du rapport de progrès concernant les recommandations fondamentales, lequel décrit les évolutions intervenues depuis l’adoption du premier rapport de progrès. L’intégralité du rapport de progrès est soumis à l’examen des pairs par la plénière avec l’aide du pays rapporteur (Russie), qui prend note des progrès accomplis par Israël et soulève plusieurs questions, ainsi que d’autres délégations.

Décisions prises

46. A l’issue de l’examen de ce deuxième rapport de progrès, la plénière juge qu’au vu des modifications apportées à ce jour, les informations communiquées et les progrès réalisés sont satisfaisants. Par conséquent, elle approuve le rapport de progrès et l’analyse des progrès concernant les recommandations fondamentales. Comme prévu par la règle 41 des règles de procédure, le rapport de progrès devra être mis à jour tous les deux ans

entre les visites d'évaluation (à savoir, en décembre 2013), sachant que la plénière peut décider de raccourcir ce délai. Le rapport de progrès sera automatiquement publié conformément aux règles de procédure.

Point 18 – Poursuite de l'examen des mesures prises par la Géorgie pour combler les lacunes graves, identifiées à l'issue du processus d'analyse de l'état de conformité concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d'évaluation mutuelle de 3^e cycle, et prochaines mesures envisagées pour ce pays

47. Le Secrétariat présente à la plénière son analyse de la situation actuelle et des mesures mises en œuvre par la Géorgie en vue de combler les lacunes graves identifiées concernant les R.12 et R.16 dans le cas des avocats, des comptables et des auditeurs. Il fait remarquer que des progrès ont été accomplis pour ce qui est des obligations de DVC à remplir par les comptables et les auditeurs. Par contre, les modifications apportées ne concernent pas les avocats.

Décision prise

48. Sur proposition du Bureau, la plénière accepte de demander au Président d'adresser une lettre aux autorités géorgiennes et de leur demander de rendre compte, en mars, des progrès accomplis dans le domaine des EPNFD et, en particulier, des obligations de LAB/CFT à remplir par les avocats.

Point 19 – Examen du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle de l'Estonie

49. Le Secrétariat présente son analyse du rapport de progrès concernant les recommandations fondamentales. Le représentant de la délégation estonienne présente les membres de sa délégation et donne un aperçu des principales évolutions intervenues et des mesures mises en œuvre depuis l'adoption du rapport d'évaluation mutuelle en décembre 2008 et du premier rapport de progrès en décembre 2009. L'intégralité du rapport de progrès est soumis à l'examen des pairs par la plénière, avec l'aide du pays rapporteur (Saint-Marin), qui prend note des progrès accomplis par l'Estonie et soulève plusieurs questions, ainsi que d'autres délégations.

Décision prise

50. A l'issue de l'examen de ce deuxième rapport de progrès, la plénière juge qu'au vu des modifications apportées à ce jour, les informations communiquées et les progrès réalisés sont satisfaisants. Par conséquent, elle approuve le rapport de progrès et l'analyse des progrès concernant les recommandations fondamentales, moyennant les modifications du texte proposées par l'expert scientifique financier. Comme prévu par la règle 41 des règles de procédure, le rapport de progrès devra être mis à jour tous les deux ans entre les visites d'évaluation (à savoir, en décembre 2013), sachant que la plénière peut décider de raccourcir ce délai. Le rapport de progrès sera automatiquement publié conformément aux règles de procédure.

Point 20 – Poursuite de l'examen des mesures prises par la République de Moldova pour combler les lacunes graves, identifiées à l'issue de l'analyse de l'état de conformité concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d'évaluation mutuelle de 3^e cycle, et prochaines mesures envisagées pour ce pays

51. Le Secrétariat présente l'analyse de la situation actuelle de la République de Moldova pour ce qui est des lacunes importantes identifiées concernant les R.6 et R.17. Il souligne les améliorations apportées au niveau de la R.6 dans le cas des banques, même si les autres institutions financières et les EPNFD ne sont pas prises en compte. En revanche, il

fait remarquer que les progrès réalisés par la République de Moldova au niveau de la R.17 restent limités.

Décision prise

52. La plénière approuve la proposition du Bureau de demander au Président d'adresser une lettre aux autorités de la République de Moldova et de leur demander de rendre compte, lors de la réunion plénière de mars, des améliorations apportées au niveau de la R.17 en fournissant tous les actes juridiques pertinents en la matière.

Points 21 & 30 – Travaux sur les typologies (projets en cours, état d'avancement) et informations sur les projets menés par d'autres instances en matière de typologies

Point 21.1 Utilisation des jeux en ligne aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme

53. Le responsable du projet (Chypre) de typologies sur « **l'utilisation des jeux en ligne aux fins du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme** » informe la plénière des derniers développements intervenus dans le cadre de ce projet. L'élaboration du rapport est en phase finale et tient désormais compte des informations recueillies au moyen du deuxième questionnaire. Le rapport en question devait être soumis à examen lors de la prochaine réunion plénière de mars 2012.

Point 21.2 – 10^e réunion de MONEYVAL sur les typologies (Tel-Aviv, 31 octobre – 2 novembre 2011) – présentation des derniers développements

54. Le Secrétaire exécutif signale à la plénière que MONEYVAL a tenu sa 10^e réunion sur les typologies à Tel-Aviv du 31 octobre au 2 novembre et, qu'à cette occasion, il a examiné deux projets de typologies (**le blanchiment d'argent via les transactions commerciales dans les économies reposant essentiellement sur les paiements en espèces et report des transactions financières et surveillance des comptes bancaires**). Il remercie les autorités israéliennes pour l'excellente organisation de cette réunion et pour leur hospitalité.

Le blanchiment d'argent via les transactions commerciales dans les économies reposant essentiellement sur les paiements en espèces

55. La Roumanie, en tant que coresponsable du projet conjointement avec l'Ukraine, présente à la plénière l'état d'avancement actuel de ce projet. L'étude de cas présentée lors de la réunion sur les typologies et le débat qui a suivi ont confirmé que les recherches ne se limitent pas aux économies reposant essentiellement sur les paiements en espèces, dans la mesure où des pays considérés comme ayant fortement recours aux moyens de paiement non monétaires rencontrent les mêmes difficultés dans les secteurs de l'économie reposant essentiellement sur les paiements en espèces. La Roumanie fait également observer qu'il est indispensable de rattacher ce sujet de recherche à d'autres questions étroitement liées, telles que la surveillance des EPNFD lorsqu'elles ont recours à des espèces, l'utilisation de sociétés fictives, les systèmes alternatifs de remise de fonds et autres moyens de paiement lorsque des espèces sont utilisées.
56. Le responsable du projet roumain précise à la plénière que le questionnaire est sur le point d'être envoyé et qu'un travail est mené en parallèle en vue de constituer un groupe restreint d'experts. Ledit groupe sera chargé de rédiger le rapport final ; les délégations souhaitant y participer sont priées d'en informer le Secrétariat.

Report des transactions financières et surveillance des comptes bancaires

57. C'est l'Estonie qui est en charge de ce projet de typologies. Le responsable du projet présente brièvement à la plénière les résultats et les principales conclusions de la réunion qui s'est tenue à Tel-Aviv. Tout comme dans le cas du premier projet précité, le questionnaire sera transmis aux délégations au cours des deux premiers mois de 2012. Il est envisagé de mettre en place un groupe restreint d'experts spécifique ; les délégations souhaitant contribuer à ce projet sont priées de se faire connaître auprès du Secrétariat de MONEYVAL.

Informations sur les projets de typologies conduits par d'autres instances

58. Le Secrétariat du GAFI présente à la plénière les développements récents, tels que la création d'un réseau de points de contact pour les typologies, constitué de membres des secrétariats des ORTG, dont le but est d'améliorer l'échange d'informations et la coordination, ou le travail qui a été réalisé en vue de créer une base de données regroupant toutes les études de cas et les rapports de typologies existant à ce jour.
59. Il communique aussi au Comité des informations sur la réunion annuelle du GAFI et de l'APG sur le thème des typologies, qui s'est tenue en décembre 2011 en Corée, et sur les principaux résultats obtenus dans les domaines suivants : corruption, trafic illicite de tabac, blanchiment de capitaux via les transactions commerciales (APG) et aspects opérationnels.
60. Le Secrétariat du Groupe Eurasie présente à la plénière des informations sur les 4 projets de typologies conduits par ce groupe en 2011 et sur leur état d'avancement ainsi que sur les nouveaux projets prévus pour 2012. Le Groupe Eurasie publie sur son site Internet toutes les informations relatives à ses activités en matière de typologies.

Point 22 – Informations communiquées par l'Union européenne

22.1 Commission européenne

61. La Commission européenne informe la plénière qu'elle passe en ce moment en revue la 3^e Directive de l'UE, et devrait proposer de nouvelles dispositions législatives d'ici octobre 2012. Ces travaux révisés se fonderont, non seulement sur les normes du GAFI, mais également sur l'expérience de l'UE. Une autre initiative menée par la Commission de l'UE consistera à passer en revue le Règlement 1781 (2006) sur les virements de fonds.

Point 23 – Mémoire commun adopté par les États membres de l'UE relatif à la procédure pour la reconnaissance de l'équivalence des pays tiers

62. Le Secrétariat présente la lettre transmise par Chypre concernant la liste de pays tiers équivalents dressée par les États membres de l'UE. Le représentant de la Commission européenne informe la plénière des efforts déployés par le Comité sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme pour mettre à jour cette liste, dont la dernière version date de juin 2011. La Commission européenne fait également remarquer que l'inscription sur cette liste des pays de MONEYVAL, qui seront traités prioritairement par le Comité, sera examinée.

Questions importantes soulevées

63. Chypre explique que cette liste des pays équivalents ne vise pas à dispenser les IF de suivre une approche fondée sur l'évaluation des risques et propose de servir d'intermédiaire pour les pays de MONEYVAL qui seraient intéressés.

64. Le Secrétariat précise qu'il est prêt à apporter son assistance en communiquant les informations les plus récentes disponibles sur les pays de MONEYVAL. A ce sujet, il indique qu'il a été convié à participer, en janvier, à une réunion du Comité sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme pour discuter des modalités d'application dans le cas des pays de MONEYVAL.
65. La plénière insiste sur le fait que les évaluations de 4^e cycle de MONEYVAL devraient être prises en compte lors des réunions plénières du Comité sur la prévention du blanchiment de capitaux et du financement du terrorisme ; le Secrétariat accepte de soulever cette question.

Décision prise

66. Les États considérant remplir les critères requis sont priés de faire savoir à Mme Eva Rossidou-Papakyriacou (Chypre) et au Secrétariat qu'ils souhaitent demander le statut d'équivalence avant la réunion du 20 janvier 2012. La plénière accepte que le Secrétariat participe au processus pour le compte des pays de MONEYVAL.

Point 24 – Requête du FMI, qui demande un réexamen des accords de partage des tâches dans le cadre du 4^e cycle d'évaluation de MONEYVAL

67. Les représentants du FMI informent la plénière de leur proposition d'augmenter le nombre de pays de MONEYVAL actuellement soumis à une évaluation du FMI et expliquent que le Fonds pourrait conduire les évaluations mutuelles en suivant les procédures de MONEYVAL utilisées pour le 4^e cycle.

Décision prise

68. Le Comité invite le Bureau nouvellement élu à examiner la proposition du FMI.

Point 25 – informations sur les initiatives de LAB/CFT mises en œuvre dans d'autres institutions

69. Les institutions ci-après présentent leurs initiatives nouvelles ou en cours :
- Le FMI communique à MONEYVAL des informations sur plusieurs projets d'assistance technique qu'il conduit actuellement avec des pays de MONEYVAL (Arménie, Azerbaïdjan, Croatie et Ukraine). Il indique en outre qu'il vient de lancer un projet d'évaluation des risques préliminaire en coopération avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE).
 - La Banque mondiale contribuera à la réalisation d'évaluations nationales des risques en Serbie dans le cadre du projet MOLI-Serbie du Conseil de l'Europe. Saint-Marin lui a par ailleurs demandé de conduire un projet similaire. La Banque mondiale informe en outre la plénière d'une étude menée conjointement avec le Groupe Egmont sur les pouvoirs qu'ont les CRF de retarder ou de suspendre des DOS, ce qui présente un intérêt dans le cadre du projet des typologies de report conduit par MONEYVAL.
 - La plénière écoute la présentation du représentant du Groupe de superviseurs de centres financiers internationaux (GSCFI), qui décrit brièvement les activités du Groupe et sa participation au travail du GAFI. Il indique en outre que 2 pays sont sur le point de devenir membres du Groupe.
 - L'OSCE informe la plénière de ses récentes activités de sensibilisation, de renforcement des capacités et de formation en matière de LAB/CFT, qui portaient sur les évaluations nationales des risques, la traite des êtres humains, le financement du terrorisme et les

nouvelles méthodes de paiement. L'OSCE mène actuellement un projet spécifique dans ce domaine visant à l'élaboration d'un guide sur les évaluations nationales des risques en matière de LAB/CFT.

- Le GAFI signale à la plénière qu'il mène actuellement un travail d'orientation sur la conduite d'évaluations nationales des risques ; il en décrit brièvement les principaux buts et objectifs. Il fait également remarquer que comme d'autres organisations réalisent aussi des recherches sur l'évaluation des risques, une coordination est nécessaire pour éviter les activités redondantes.
- Le Secrétariat du Groupe Eurasie indique à la plénière que le Groupe a récemment créé deux groupes : le premier centre son travail sur l'efficacité des systèmes nationaux de LAB/CFT et le second est en charge de l'élaboration d'évaluations nationales des risques. Le Groupe Eurasie précise en outre qu'il a tenu sa réunion plénière fin novembre, en Chine.

Point 26 – Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE n°198)

70. Le Secrétaire exécutif de MONEYVAL présente à la plénière un point sur l'état des signatures et des ratifications de la Convention.
71. La plénière est également informée de la prochaine réunion de la Conférence des parties, qui se déroulera sur 3 journées en 2012 et pendant laquelle un deuxième rapport sera examiné. Le rapport en cours de préparation concerne la Roumanie.

Point 27 – Examen du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle de la Roumanie

72. Le Secrétariat présente son analyse du Rapport de progrès au regard des recommandations fondamentales, lequel décrit les développements depuis l'adoption du 1^{er} rapport de progrès. L'intégralité du rapport de progrès est soumis à l'examen des pairs par la plénière avec l'aide du pays rapporteur (Monténégro), qui prend note des progrès accomplis par la Roumanie et soulève plusieurs questions, ainsi que d'autres délégations.

Décisions prises

73. A l'issue de l'examen de ce deuxième rapport de progrès, la plénière juge que les informations communiquées et les progrès réalisés sont satisfaisants. Par conséquent, elle approuve le rapport de progrès et l'analyse des progrès concernant les recommandations fondamentales. Comme prévu par la règle 41 des règles de procédure, le rapport de progrès devra être mis à jour tous les deux ans entre les visites d'évaluation (à savoir, en décembre 2013), sachant que la plénière peut décider de raccourcir ce délai. Le rapport de progrès sera automatiquement publié conformément aux règles de procédure.

Point 28 – Poursuite de l'examen des mesures prises par « l'ex-République yougoslave de Macédoine » pour combler les lacunes graves, identifiées à l'issue de l'analyse de l'état de conformité concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d'évaluation mutuelle de 3^e cycle, et autres mesures envisagées pour ce pays

74. Le Secrétariat présente l'analyse de la situation actuelle et les mesures prises par « l'ex-République yougoslave de Macédoine » pour combler les lacunes graves identifiées. Le Bureau se félicite de l'introduction de la Loi relative aux mesures restrictives internationales ainsi que de la modification de la Loi de LAB/CFT et de la Loi relative aux jeux de hasard. Par contre, il aimerait avoir l'assurance que la Recommandation 24 est

effectivement mise en œuvre et demande donc aux autorités de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » de lui fournir des statistiques (visites sur place, sanctions, actions de formation, etc.) tendant à le démontrer.

75. Le Secrétariat indique à la plénière qu'aucun progrès n'a été accompli pour ce qui est de la RS.II et que s'agissant de la RS.III, le Bureau souhaiterait avoir des précisions sur la manière dont la RCSNU 1373 a été prise en compte dans la Loi relative aux mesures restrictives internationales.

Décision prise

76. La plénière écoute les informations communiquées par le Secrétariat et approuve la proposition du Bureau de demander au Président d'adresser une lettre aux autorités de « l'ex-République yougoslave de Macédoine » pour leur demander de rendre compte en mars des progrès accomplis par rapport aux RS.II, RS.III et R.24 en fournissant des statistiques (visites sur place, sanctions, actions de formation, etc.) et en donnant des précisions sur les mesures prises en vue de combler les lacunes importantes identifiées.

Point 29 - Poursuite de l'examen des mesures prises par la Croatie pour combler les lacunes graves, identifiées à l'issue de l'analyse de l'état de conformité concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d'évaluation mutuelle de 3^e cycle, et prochaines mesures envisagées pour ce pays

77. Après l'adoption en avril 2011 de l'analyse préliminaire de l'état de conformité de la Croatie concernant toutes les notations NC/PC attribuées dans le rapport d'évaluation mutuelle de troisième cycle, la plénière examine le rapport soumis par la Croatie, qui décrit les mesures prises pour combler les lacunes graves identifiées (RS.II – incrimination du financement du terrorisme et RS.III – gel et confiscation des biens des terroristes), ainsi que l'analyse du Secrétariat.
78. A l'issue de l'examen de ces deux documents, la plénière fait remarquer que la Croatie a accompli d'énormes progrès en vue de combler les lacunes graves en matière d'incrimination du financement du terrorisme, même si les nouvelles dispositions du Code pénal n'entreront en vigueur qu'en 2013. Par contre, certaines lacunes subsistent en ce qui concerne la mise en œuvre de la RS.III.

Décision prise

79. La plénière décide de demander aux autorités croates de rendre compte en mars 2012 des progrès accomplis en vue de l'adoption d'un projet de décision du gouvernement et d'éléments d'orientation correspondants visant à la mise en œuvre de mesures restrictives afin de combler la lacune ci-dessus concernant le RS.III.

Point 31 – Informations sur les initiatives de LAB/CFT mises en œuvre dans les pays de MONEYVAL (tour de table)

80. Les représentants d'Andorre, d'Arménie, d'Autriche, de Bulgarie, de Chypre, de République tchèque, de France, du Saint-Siège, de Hongrie, de Lettonie, du Liechtenstein, de Lituanie, de Malte, du Monténégro, de Pologne, de Russie, de Saint-Marin, de Serbie et de Slovénie informent la plénière des initiatives de LAB/CFT mises en œuvre par leurs pays respectifs.

Point 32 – Groupe ad hoc d'experts pour la prochaine réunion plénière

81. Le Groupe ad hoc d'experts pour la prochaine réunion se composera de la Géorgie pour le rapport d'évaluation mutuelle de 4^e cycle sur Malte et d'Israël pour le rapport d'évaluation mutuelle de 4^e cycle sur Andorre.
82. Les pays qui interviendront pour Malte seront les suivants : Bosnie-Herzégovine pour les aspects juridiques, le Saint-Siège pour les services répressifs et la Lituanie pour les aspects financiers.
83. Les pays qui interviendront pour Andorre seront les suivants : Hongrie pour les aspects juridiques, Arménie pour les services répressifs et Chypre pour les aspects financiers.

Point 33 – Rapporteur pour mars 2012

84. Le pays rapporteur pour la prochaine réunion plénière sera la Slovaquie (deuxième rapport de progrès de 3^e cycle pour le Monténégro).

Point 34 – Représentation future aux réunions du GAFI

85. Une lettre d'invitation sera envoyée aux délégations qui souhaitent participer aux deux prochaines réunions plénières du GAFI, programmées en janvier et en février 2012.

Point 35 – Financement et questions de personnel

86. Le Secrétaire exécutif présente un bref rapport financier à la plénière. Il indique que MONEYVAL dispose de ressources financières suffisantes pour mener ses activités à bien en 2012, et notamment du financement nécessaire pour la réunion de la Conférence des parties.
87. M. Ringguth souhaite un bon retour à John Baker et annonce à la plénière que, malheureusement, le détachement de M. Fabio Baiardi auprès de MONEYVAL prendra fin en décembre 2011. Il le remercie chaleureusement pour son engagement et son travail au sein de MONEYVAL pendant les 2 dernières années. Il profite également de l'occasion pour remercier les autorités suisses d'avoir rendu ce détachement possible.
88. La plénière apprend par ailleurs qu'un nouveau membre du Secrétariat espagnol rejoindra prochainement le Secrétariat et qu'un nouveau poste devrait être vacant d'ici fin janvier 2012.

Point 36 – Divers

89. Le Secrétariat informe la plénière des dates réactualisées des visites sur place en Lituanie (23 - 28 avril) et en Croatie (19 - 23 novembre).
90. Le Secrétaire exécutif annonce à la plénière que, malheureusement, M. Herbert Zammit Laferla quitte sa fonction d'expert scientifique auprès de MONEYVAL. Il le remercie très chaleureusement pour le travail extrêmement précieux qu'il a fourni au sein de MONEYVAL ces 15 dernières années ; il manquera beaucoup à MONEYVAL. La plénière se joint au Président et au Bureau pour souhaiter à M. Laferla une bonne continuation. M. Laferla remercie le Secrétaire exécutif pour ses paroles et exprime son regret d'avoir à quitter MONEYVAL, dont il continuera à suivre le travail à distance.

Appendix I – Agenda (MONEYVAL-PLN37(2011)OJ3-prov3)

Day 1: Tuesday 13 December 2011 / 1er jour: mardi 13 décembre 2011

Morning 9h30 / matin 9h30

- 1. Opening of the Plenary Meeting (at 9h30) / Ouverture de la réunion plénière (à 9h30)**
- 2. Adoption of Agenda / Adoption de l'ordre du jour**
- 3. Information from the Chairman / Informations communiquées par le Président**
 - 3.1 Chairman's correspondence / Correspondance du Président**
 - 3.2 Bureau Meeting on 12 December 2011 / Réunion du Bureau du 12 décembre 2011**
- 4. Intervention of Mr Giancarlo Del Bufalo, President of the FATF (at 10h00) / Intervention de M. Giancarlo Del Bufalo, Président du GAFI (à 10h00)**
- 5. Information from the Secretariat / Informations communiquées par le Secrétariat**
 - 5.1 Information on the new structure in the Council of Europe Secretariat / Informations sur la nouvelle structure du Secrétariat du Conseil de l'Europe**
 - 5.2 Agenda of evaluations and meetings for 2012 / Calendrier des évaluations et réunions en 2012**
 - 5.3 Elections : information from the Secretariat / Elections : Informations du Secrétariat**
 - 5.4 Template for 4th Assessment visits progress reports / Format des rapports de progrès relatifs aux procédures de suivi dans le cadre des visites d'évaluation du 4^e cycle**
 - 5.5 Participation in FATF meetings / Participation aux réunions du GAFI**
 - 5.6 Participation in other forums / Participation à d'autres réunions**
 - 5.7 Report to the Committee of Ministers / Rapport au Comité des Ministres**
- 6. Discussion on the Second 3rd Round Progress Report of Monaco / Discussion du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle de Monaco**
- 7. Update on progress of the review of FATF standards / Progrès sur la modification des standards du GAFI**
- 8. ICRG process - update / Processus du Groupe d'examen des questions de coopération internationale (ICRG) – état des lieux**
 - 8.1 Update from the Europe/Eurasia Regional Review Group (EERG) Co-chair / Actualisation par le co-Président du Groupe d'examen régional Europe / Eurasie (EERG)**
 - 8.2 Responses to the FATF Public statements / Réponses aux Déclarations publiques du GAFI**

Afternoon 14h30 / après-midi 14h30

- 9. Report from Albania under Step I of the Compliance Enhancing Procedures and discussion of any next steps / Rapport de l'Albanie au titre de l'étape I des procédures de conformité renforcée et discussion des suites à donner**
- 10. Report of Bosnia and Herzegovina under Step I of the Compliance Enhancing Procedures and discussion of any next steps / Rapport de la Bosnie-Herzégovine au titre de l'étape I des procédures de conformité renforcée et discussion des suites à donner**

11. **Further discussion of measures taken by Ukraine on identified important deficiencies as a result of the process regarding the state of compliance on all NC and PC ratings in the 3rd round mutual evaluation report and next steps** / *Discussion sur les mesures prises par l'Ukraine sur les lacunes importantes identifiées dans le cadre du processus concernant l'état de conformité relatif aux notations NC et PC du rapport d'évaluation de 3e cycle et suite à donner*
12. **Publication of "Dirty Money"** / *Publication "L'argent sale"*

Day 2: Wednesday 14 December 2011 / 2e jour: mercredi 14 décembre 2011

Morning 9h30 / matin 9h30

13. **Intervention of Mr Jan Kleijssen, Director, Information Society and Action against Crime** / *Intervention de M. Jan Kleijssen, Directeur, Société de l'Information et de la Lutte contre la Criminalité*
14. **Election of Chair, Vice-Chair and Bureau members** / *Election des Président, Vice-président et membres du Bureau*
15. **Discussion on the Second 3rd Round Progress Report of Azerbaijan** / *Discussion du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle d'Azerbaïdjan*
16. **Further discussion of measures taken by Azerbaijan on identified important deficiencies as a result of the process regarding the state of compliance on all NC and PC ratings in the 3rd round mutual evaluation report and next steps** / *Discussion sur les mesures prises par l'Azerbaïdjan sur les lacunes importantes identifiées dans le cadre du processus concernant l'état de conformité relatif aux notations NC et PC du rapport d'évaluation de 3e cycle et suite à donner*

Afternoon 14h30 / après-midi 14h30

17. **Discussion on the Second 3rd round Progress Report of Israel** / *Discussion du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle d'Israël*
18. **Further discussion of measures taken by Georgia on identified important deficiencies as a result of the process regarding the state of compliance on all NC and PC ratings in the 3rd round mutual evaluation report and next steps** / *Discussion sur les mesures prises par la Géorgie sur les lacunes importantes identifiées dans le cadre du processus concernant l'état de conformité relatif aux notations NC et PC du rapport d'évaluation de 3e cycle et suite à donner*

Day 3: Thursday 15 December 2011 / 3e jour: jeudi 15 décembre 2011

Morning 9h30 / matin 9h30

19. **Discussion on the Second 3rd round Progress Report of Estonia** / *Discussion du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle d'Estonie*
20. **Further discussion of measures taken by Moldova on identified important deficiencies as a result of the process regarding the state of compliance on all NC and PC ratings in the 3rd round mutual evaluation report and next steps** / *Discussion sur les mesures prises par Moldova sur les lacunes importantes identifiées dans le cadre du processus concernant l'état de conformité relatif aux notations NC et PC du rapport d'évaluation de 3e cycle et suite à donner*
21. **Typologies work - on-going projects, status of implementation** / *Travaux sur les typologies - projets en cours, état des travaux*

- 21.1 The use of internet gambling for ML and TF purposes / L'utilisation des jeux en ligne aux fins du BC et FT**
- 21.2 MONEYVAL 10th Typologies meeting (Tel Aviv, 31 Oct - 2 Nov 2011) – update / 10^e Réunion sur les typologies de MONEYVAL (Tel Aviv, 31 octobre – 2 Novembre 2011)- état des travaux**
- **Trade based money laundering in cash intensive economies / Le blanchiment d'argent fondé sur les transactions commerciales dans les économies fortement axées sur les paiements en espèces**
 - **Postponement of financial transactions and the monitoring of bank accounts / Le report des transactions financières et la surveillance des comptes bancaires**

Afternoon 14h30 / après-midi 14h30

22. Information from the European Union / Informations de la part de l'Union Européenne

22.1 European Commission / Commission européenne

22.2 Secretariat General of the Council of the European Union / Secrétariat Général du Conseil de l'Union européenne

23. EU Member States' common understanding on the procedure for the recognition of third countries equivalence / Mémorandum commun des Etats membres de l'UE sur la procédure de reconnaissance de l'équivalence des pays tiers

24. Request by the IMF to review the burden sharing arrangements in MONEYVAL's 4th round evaluations / Demande du FMI d'examiner l'entente concernant le partage des évaluations du 4^e cycle de MONEYVAL

25. Information on AML/CFT initiatives in other fora / Informations sur les initiatives LAB/CFT dans d'autres institutions

25.1 IMF / FMI

25.2 World Bank / Banque Mondiale

25.3 EBRD / BERD

25.4 GIFCS

25.5 OSCE

25.6 Council of Europe Development Bank / Banque de développement du Conseil de l'Europe

25.7 Eurasian Group on Combating Money Laundering and Terrorist Financing (EAG) / Groupe Eurasie sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (EAG)

25.8 FATF / GAFI

26. The Council of Europe Convention on Laundering, Search, Seizure and Confiscation of the proceeds from Crime and on the Financing of Terrorism (CETS No. 198) / Convention du Conseil de l'Europe relative au blanchiment, au dépistage, à la saisie et à la confiscation des produits du crime et au financement du terrorisme (STCE no.198)

Day 4: Friday 16 December 2011 / 4^e jour: vendredi 16 décembre 2011

Morning 9h30 / matin 9h30

27. **Discussion on the Second 3rd Round Progress Report of Romania / Discussion du deuxième rapport de progrès de 3^e cycle de la Roumanie**
28. **Further discussion of measures taken by « the former Yugoslav Republic of Macedonia » on identified important deficiencies as a result of the process regarding the state of compliance on all NC and PC ratings in the 3rd round mutual evaluation report and next steps / Discussion sur les mesures prises par « l'ex-République Yougoslave de Macédoine » sur les lacunes importantes identifiées dans le cadre du processus concernant l'état de conformité relatif aux notations NC et PC du rapport d'évaluation de 3^e cycle et suite à donner**
29. **Further discussion of measures taken by Croatia on identified important deficiencies as a result of the process regarding the state of compliance on all NC and PC ratings in the 3rd round mutual evaluation report and next steps / Discussion sur les mesures prises par la Croatie sur les lacunes importantes identifiées dans le cadre du processus concernant l'état de conformité relatif aux notations NC et PC du rapport d'évaluation de 3^e cycle et suite à donner**
30. **Typologies work (continuation) / Travaux sur les typologies (suite)**
 - 30.1 **Information on other typologies projects in other forums / Information sur d'autres projets sur les typologies dans d'autres organisations**
 - 30.2 **FATF/ FRSBs co-operation and coordination / Coopération et coordination entre le GAFI et les organismes régionaux de type GAFI**
 - 30.3 **FATF's on-going typologies projects / Les projets du GAFI relatifs aux typologies**
 - 30.4 **Information on other bodies' projects / Informations sur les projets d'autres organisations**

Afternoon 14h30 / après-midi 14h30

31. **Information on AML/CFT initiatives in MONEYVAL countries (tour de table) / Informations sur les initiatives LAB/CFT dans les pays membres de MONEYVAL (tour de table)**
32. **Ad Hoc Review Group of Experts for the next plenary meeting / Groupe Ad Hoc d'experts pour la prochaine réunion plénière**
33. **Rapporteurs for March 2012 / Rapporteurs pour mars 2012**
34. **Future representation in FATF meetings / Représentations futures dans les réunions du GAFI**
35. **Financing and staffing / Financement et questions de personnel**
36. **Miscellaneous / Divers**

Appendix II – List of participant (MONEYVAL-PLEN36(2011)LIST2)

Delegations / Délégations

ALBANIA / ALBANIE

Ms Brikena KASMI
HEAD OF DELEGATION
Deputy Minister of Justice

Mr Agim MUSLIA
Director of Analysis and IT Dept (GDPML)

Ms Entela PRIFTI
Court of Appeal TIRANA

ANDORRA / ANDORRE

Mr Carles FIÑANA PIFARRÉ
CHEF DE DELEGATION
Directeur de l'Unité d'Intelligence Financière, Ministère de la Présidence

Mrs Claudia CORNELLA-DURANY
Head of International Relations, Ministry of Finance

Mrs Tanjit SANDHU
Legal Adviser, Financial Intelligence Unit

ARMENIA / ARMENIE

Mr Daniel AZATYAN
HEAD OF DELEGATION
Head, Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia

Ms Hasmik MUSIKYAN
Methodologist-Legal Advisor, Legal Compliance Department, FMC, Central Bank of Armenia

Ms Astghik KARAMANUKYAN
Head, International Relations Department, Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia

AUSTRIA / AUTRICHE

Mr Stefan WIESER
Policy Advisor, Federal Ministry of Finance

Mrs Karin ZARTL
Financial Markets Authority (FMA), International Affairs and European integration,

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Rufat ASLANLI
HEAD OF DELEGATION
Chairman of the State Committee for Securities

Mr Nurlan BABAYEV
Head of Legal and Methodology Unit of the Financial Monitoring Service under the Central Bank of the Republic of Azerbaijan

Mr Azer ABBASOV

Senior legal advisor of Legal and Methodology Unit of the Financial Monitoring Service under the Central Bank of the Republic of Azerbaijan

Mr Adishirin GASIMOV

Director of the Financial Monitoring Service under the Central Bank of the Republic of Azerbaijan

Mr Sevinj NOVRUZOVA

Senior legal advisor of Legal and Methodology Unit of the Financial Monitoring Service under the Central Bank of the Republic of Azerbaijan

Mr Anar SALMANOV

Deputy Director, Member of the Experts Group on AML/CFT Measures under the auspices of the Cabinet of Ministers, Financial Monitoring Service, Central Bank of the Republic of Azerbaijan

Mr Jeyhun SHADLINSKIY

Head, AML/CFT Department, Ministry of National Security

Mr Gabil HASANOV

Head, Currency Control Department, State Customs Committee

Mr Zaka MIRZAYEV

Head, Sector of Regulation Financial and Insurance Markets, Ministry of Finance

Mr Rashid MAHMUDOV

Senior Prosecutor, Anti-Corruption Department

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mr Mijo GOLUB

HEAD OF DELEGATION

Deputy Chief and Acting Chief of the Financial Intelligence
Department- State Investigation and Protection Agency

Ms Sanela LATIC

Department- State Investigation and Protection Agency

Mr Samir OMERHODZIC

Director Insurance Agency, Ul. Obala Kulina Bana 4/11, 71000 SARAJEVO

Mr Jovanic VLADO

MUP RS

BULGARIA / BULGARIE

Mr Evgeni EVGENIEV

HEAD OF DELEGATION

Head of International Information Exchange Sector, Financial Intelligence Unit,
State Agency National Security - SANS

Ms Irena BORISOVA-SERAFIMOVA

Ministry of Justice, International Legal Co-operation and European Affairs

Ms Sonya KLISSARSKA

Director, Directorate "AFCOS", Central Unit for Coordination in the fight against infringements
affecting the financial interests of the European Communities, Ministry of the Interior

CROATIA / CROATIE

Mr Tomislav SERTIĆ

HEAD OF DELEGATION

Deputy Director, Anti-Money Laundering Office, Ministry of Finance

Mr Ante BILUŠ

Head of Section for Credit and Financial Institutions, Anti-Money Laundering Office, Ministry of Finance

Ms Marcela KIR

Director, Foreign Exchange Policy Department, Croatian National Bank

Mr Dinko KOVAČEVIĆ

Head of Sector for Criminal Law Legislation, Ministry of Justice

Ms Tatjana KOVAČ KLEMAR

Senior Adviser, Supervision I, Croatian Financial Supervisory Agency (HANFA)

Ms Andreja PAPA

Inspector, Ministry of the Interior, Economic Crime and Corruption Department

Ms Žana PEDIĆ

Head of Department for International Cooperation, Ministry of Finance

Mr Ivan PLEVKO

Deputy District Attorney, District Attorney's Office

CYPRUS / CHYPRE

Mrs Eva ROSSIDOU-PAPAKYRIACOU

HEAD OF DELEGATION

Senior Counsel of the Republic, Head of the Unit for Combating Money Laundering,
Attorney General's Office

Mr Christos IOANNIDES

Banking Supervision, Central Bank of Cyprus

Mr Theodoros STAVROU

Unit for Combating Money Laundering

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Jaromir NEUZIL

HEAD OF DELEGATION

Head of International Co-operation Department, Financial Analytical Unit, Ministry of Finance

Mr René KURKA

Licensing and Enforcement Department, Czech National Bank

Mr Stanislav POTOČEK

Public Prosecutor, Head of Department of Criminal Proceedings
Supreme Public Prosecutor's Office

ESTONIA / ESTONIE

Mr Andres PALUMAA

HEAD OF DELEGATION

Head of AML Unit, Business Conduct Supervision Division, Estonian Financial Supervision Authority

Mr Raul VAHTRA
Chief Superintendent, Head of Financial Intelligence Unit, Central Criminal Police

Ms Tuuli PLOOM
Legal expert. Adviser, Penal Law and Procedure Division, Criminal Policy Department, Ministry of Justice

Ms Kadri SIIBAK
Adviser, Entrepreneurship and Accounting Policy Department, Ministry of Finance

Ms Linda LELUMEES
Lawyer, Entrepreneurship and Accounting Policy Department, Ministry of Finance

Ms Kadri ELIAS
Acting Director of European Union Law Division, Legal Department, Ministry of Foreign Affairs

FRANCE

Mr Alexis ZAJDENWEBER
CHEF DE DELEGATION

Chef du Bureau, Investissement, lutte contre la criminalité financière et sanctions - Multicom 3
Politique commerciale et investissement - Service des Affaires multilatérales et du développement, Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Mme Marie LEON
Adjointe au chef de bureau, Bureau Investissement, lutte contre la criminalité financière, et sanctions - multicom 3, Direction générale du Trésor, Ministère de l'Economie, des Finances et de l'Industrie

Mme Sylvie JAUBERT
Chargée de mission, TRACFIN, 10 rue Auguste Blanqui, 93186 Montreuil Cedex

Mr Franck OEHLERT
Legal expert, AML CFT and Internal control Law Division, Prudential Supervisory Authority

GEORGIA / GEORGIE

Mr Nikoloz GONGLIASHVILI
HEAD OF DELEGATION
Deputy Head, Financial Monitoring Service of Georgia,

Mr Levan MAKHARASHVILI
Office of the Prosecutor General of Georgia, 0133 Tbilisi, Georgia, Gorgasali Str. 24

HUNGARY / HONGRIE

Dr Zsófia PAPP
Senior legal expert, Ministry for National Economy, Department for International Finance,

Mr Gyula KÉRDŐ
Senior Supervisor, Credit Institutions and Financial Enterprises, Inspection Department,
Financial Supervisory Authority

Mr Árpád SZENTES
Head of Section, FIU

ISRAEL / ISRAËL

Mr Yehuda SHAFFER
Advocate, Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority, Ministry of Justice

Mr Paul LANDES
HEAD OF DELEGATION

Advocate, Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority, Ministry of Justice

Mr Avigail SONN

Mr Dror GOLDSTEIN

Mr Yehuda TWERSKY

Ms Maya LEDERMAN

LATVIA / LETTONIE

Mr Viesturs BURKĀNS

HEAD OF DELEGATION

Head of the Office for Prevention of Money Laundering

Ms Indra GRATKOVSKA

Director, Department of Criminal Law, Ministry of Justice

Ms Daina VASERMANE

Head of Financial Integrity Division, Financial and Capital Market Commission

LIECHTENSTEIN

Mr René BRULHART

HEAD OF DELEGATION

Director, Financial Intelligence Unit

Mr Philipp RÖSER

Head International Affairs, Banking and Securities Supervision, FMA Financial Market Authority

Mr Daniel THELESKLAFF

Head FIU, Operations

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Liutauras ZYGAS

HEAD OF DELEGATION

Chief Legal Adviser, Legal Division, Bank of Lithuania,

Mr Vilius PECKAITIS

Head of the Second Subdivision, Money Laundering Prevention Division,
Financial Crime Investigation Service, Ministry of Interior

Mr Paulius VERSEKYS

Chief Specialist, Division of Criminal Justice, Administrative and Criminal Justice Department, Ministry of Justice

MALTA / MALTE

Dr Anton BARTOLO

ACTING HEAD OF DELEGATION

Director, Enforcement Unit, Malta Financial Services Authority (MFSA), Notabile Road, MLT

Mr Michael CASSAR

Assistant Commissioner of Police, Malta Police Force, Police General Headquarters

Dr Manfred GALDES

Director, Financial Intelligence Analysis Unit
manfred.galdes@fiumalta.org

Dr Jason GRIMA

Office of the Attorney General

REPUBLIC OF MOLDOVA / REPUBLIQUE DE MOLDOVA

Ms Stela BUIUC
Deputy Director, Center of Harmonization of the Legislation, Ministry of Justice

Mr Viorel CHETRARU
Director of CCECC

Mr Valeriu SIRCU
Head of FIU Moldova

Mr Mihail GOFMAN
Deputy Head of FIU Moldova

Mr Iurie STOIAN
Chief of Department of CCECC

Mr Andrian CORCIMARI
FIU Moldova

Ms Emma TABIRTA
Deputy Governor of National Bank of Moldova

Mr Andrei BURCIU
Chief of Department within National Bank of Moldova

Mr Eduard VARZAR
Anti-corruption Prosecutor's Office

MONACO

Mme Marie-Pascale BOISSON
HEAD OF DELEGATION
Directeur, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)

Mr Frederic COTTALORDA
Chef de Division, SICCFIN

Mme Danielle MEZZANA-GHENASSIA
Conseiller technique SICCFIN, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers
Ministère d'Etat

MONTENEGRO

Mr Vesko LEKIĆ
HEAD OF DELEGATION
Deputy Director, Administration for the Prevention of Money Laundering and Terrorist Financing

Mr Drazen BURIC
Deputy of Special prosecutor

Miss Ana BOSKOVIC
Prosecutors office

Mr Ivan MASULOVIC
Security adviser to Prime Minister

Mr Dalibor MEDOJEVIC

Head inspector, Police Administration

Mr Pradrag MITROVIC
Director, APMLTF

Mrs Hedija REDZEPAGIC
Head of compliance Dept, Central bank

POLAND / POLOGNE

Mrs Elzbieta FRANKOW-JASKIEWICZ
HEAD OF DELEGATION
Ministry of Finance

Mr Jacek LAZAROWICZ
Prosecutor, Ministry of Justice

Mr Przemyslaw RABCZUK
Acting Head of AML Unit, Polish Financial Supervision Authority (UKNF),
Enforcement Department

ROMANIA / ROUMANIE

Mr Marius BULANCEA
counsellor of General Prosecutor of Romania

Mrs Alina CATANA
Bureau for Implementation of International Sanctions, Ministry of Foreign Affairs

Mr Alexandru CODESCU
Director of Supervision and Control Directorate
National Office for the Prevention and Control of Money Laundering (NOPCML)

Mr Adrian CUCU
President of the National Office for the Prevention and Control of Money Laundering

Mrs LAURA LICA-BANU
Head of International Relations Department, law enforcement expert, National Office for Prevention and Control of Money Laundering

Mr Sorinel Ionut GABOR-JITARIU
Head of International relations Department, National Office for Prevention and Control of Money Laundering

Mr Bogdan GREBLESCU
Head of Service within the Inspection Department, Romanian National Securities Commission

Mr Doru MAZALU
Specialist Officer, Department of Combating Terrorism Financing and Money Laundering, Directorate of Combating Organized Crime, General Inspectorate of Romanian Police, Ministry of Administration

Mr Marius MIHAI
Head of Service within the Inspection Department, Romanian National Securities Commission

Mr Sorin TANASE
Legal Adviser, Unit for Crime Prevention and Cooperation with EU Asset Recovery Offices
Ministry of Justice

Mr Marcel TEODORESCU
Head of Service within the Regulation and Authorization Directorate, Commission of Private Pensions System

Supervision

Mr Daniel VLASE

Romanian Intelligence Service, Head of the Analysis and Cooperation Group within the Antiterrorist Operative Coordination Center

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr Vladimir NECHAEV

CHAIRMAN OF MONEYVAL / PRESIDENT DE MONEYVAL

Adviser of the First Vice-Chairman of the Government of the Russian Federation

Mr Yury CHIKHANCHIN

HEAD OF DELEGATION

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring), Head

Ms Anna DESHKO

Financial Monitoring Department of the Central Bank of Russia

Ms Tatyana GREKOVA

Bank of Russia, Head of Division

Ms Tatiana GUREEVA

Ministry of Foreign Affairs of the Russian Federation

Ms Nataliya LUKYANOVA

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring)

Ms Ksenia PANEVKINA

International Training Center for Financial Monitoring, Interpreter

Mr Alexey PETRENKO

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring), Head of Department

Ms Nadezhda PRASOLOVA

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring), Head of Division

Mr

Anatoly

PRIVALOV

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring), Head Assistant

Mr Dmitry PUTYATIN

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring), Expert

Mr Andrey SELEZNEV

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring)

Mr Andrey SHIKHOV

Anti-corruption Legislation Department of the General Prosecutor's Office of the Russian Federation

Mr Stanislav SMOLYAR

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring), Head Assistant

Mr Alexey VALZIMOV

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring)

Ms Ekaterina ZUEVA

Federal Financial Monitoring Service (Rosfinmonitoring)

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mr Nicola MUCCIOLI
HEAD OF DELEGATION
Vice – Director of the Financial Intelligence Agency

Mr Alberto BURIANI
Law Commissioner of the Single Court,(Sector: Judicial Authority)

Ms Giorgia UGOLINI
Financial Intelligence Agency, Strada di Paderna, 2

SERBIA / SERBIE

Mr Aleksandar VUJICIC
HEAD OF DELEGATION
Director, Directorate for Prevention of Money Laundering, Ministry of Finance

Ms Jovan GRUJIC
Adviser, Ministry of Justice Republic of Serbia

Ms Silvija Duvancic GUJANICIC
Director in the National Bank of Serbia

Ms Zorica KRNJEVIC MISKOVIC
National Bank of Serbia

Mr Goran KUPRESANIN
Inspector in the Securities Commission

Ms Jelena MESTROVIC
National Bank of Serbia

Mrs Milunka MILANOVIC
Ministry of Finance
Mr Milovan MILOVANOVIC
Head of the Division for International Co-operation
Administration for the Prevention of Money Laundering, Ministry of Finance

Ms Jelena PANTELIC
Counselor in the Department for Money Laundering

Mr Mladen SPASIC
Advisor to the Minister of Interior, Kabinet Ministra, Ministry of the Interior

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Mrs Izabela FENDEKOVÁ
HEAD OF DELEGATION
Supervisor, Financial Market Supervision Division, Regulation and Financial Analysis Department, National Bank of Slovakia

Mr Andrej LAZAR
Head of International Co-operation Department, Financial Intelligence Unit,

Mr Jozef SZABO
Director of International Department, Prosecutor's General Office

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Ms Maja CVETKOVSKI
HEAD OF DELEGATION

Head of International Cooperation Service, Office for the Prevention of Money Laundering, Ministry of Finance of the Republic of Slovenia

Mr Simon GOLUB

Head of Financial Crime and Money Laundering Section, Criminal Police Directorate, Ministry of the Interior of the Republic of Slovenia

Ms Jelena MILOSEVIC

Inspector Advisor, Banking Supervision Department, Bank of Slovenia

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L'EX-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE"

Mr Vladimir ATANASOVSKI

HEAD OF DELEGATION

Acting Director, Office for prevention of money laundering and terrorism financing

Mr Toni JANKOSKI

Ministry of Interior

Ms Mimoza KIKOVSKA

Ministry of Justice

Ms Iskra DAMCHEVSKA

Office for Prevention Money Laundering and Financing of Terrorism

UKRAINE

Mr Oleksiy FESHCHENKO

HEAD OF DELEGATION

Deputy Head of the State Committee for Financial Monitoring of Ukraine,

Mr Oleksii BEREZHNYI

Head of Department for Financial Monitoring of the National Bank of Ukraine

Mrs Kateryna SAKHARENKO

Head of International Co-operation Department, State Committee for Financial Monitoring

Council of Europe Observers / Etats observateurs auprès du Conseil de l'Europe

HOLY SEE / SAINT-SIEGE

Dr. Avv. Francesco DE PASQUALE

Director, FIU

Mr Alfredo PALLINI

Deputy Director, FIU

Mr Tommaso DI RUZZA

Legal Adviser, FIU

Mr Alessio PECORARIO

Legal Adviser, FIU

Mr Jeffrey LENA
FIU

Mr Carlo CAPELLA
FIU

MEXICO / MEXIQUE

Mrs Lydia MADERO GARCIA
Observateur Permanent, Représentation du Mexique auprès du Conseil de l'Europe

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Mr Christopher BURDICK
HEAD OF DELEGATION
Policy Advisor, Office of Terrorist Financing and Financial Crimes,

Other members of the FATF / Autres membres du GAFI

GERMANY / ALLEMAGNE

Ms Tatjana LEONHARDT
Federal Financial Supervisory Authority, Anti-Money-Laundering Department, Section GW 1
International, legal and policy issues

Mr Thomas MESSING
Federal Financial Supervisory Authority, Anti-Money-Laundering Department, Section GW 1
International, legal and policy issues

**Council of Europe bodies and mechanisms /
Organes et mécanismes suivants du Conseil de l'Europe**

**COUNCIL OF EUROPE DEVELOPMENT BANK /
CEB – BANQUE DE DÉVELOPPMENT DU CONSEIL DE L'EUROPE**

Apologised / Excusé

**International organisations and bodies /
Organisations et organismes internationaux**

COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION / CONSEIL DE L'UNION EUROPEENNE

Mr Peter NATH
National Expert, Council of the European Union,
Division Judicial Co-operation, General Directorate for Justice and Home Affairs, DG H 2 B,

EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPÉENNE

Mr Tobias MACKIE
European Commission
DG Internal Market and Services

FINANCIAL ACTION TASK FORCE (FATF) / GROUPE D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)

Mr Giancarlo Del Bufalo
President of the FATF

Mr Vincent SCHMOLL
Administrateur Principal, FATF Secretariat,

INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF)

Mr Giuseppe LOMBARDO
Senior Counsel, Legal Department, International Monetary Fund

UNITED NATIONS / NATIONS UNIES (UNODOC)

Mr Klaudijo STROLIGO
Senior Financial Sector Specialist and World Bank / UNODC AML/CFT Mentor for Central Asia

WORLD BANK / BANQUE MONDIALE

Mr Klaudijo STROLIGO
Senior Financial Sector Specialist and World Bank / UNODC AML/CFT Mentor for Central Asia

Ms Cari VOTAVA
The World Bank, Senior Financial Sector Specialist, FFSFI, Financial Market Integrity Dept

GIFCS / GSCFI

Mr Paul HECKLES
Director of Enforcement, Isle of Man Financial Supervision Commission, Enforcement Division,
GIFCS (Group of International Finance Centre Supervisors)

ORGANISATION FOR SECURITY AND CO-OPERATION IN EUROPE (OSCE)

Ms Nina LINDROOS-KOPOLO
Senior Economic Officer, Office of the Coordinator of OSCE Economic and Environmental Activities,
OSCE

Mr Alexey STUKALO
Deputy Coordinator of OSCE Economic and Environmental Activities

UNITED NATIONS COUNTER-TERRORISM EXECUTIVE DIRECTORATE (CTED)

Ms Delphine SCHANTZ
Legal Officer, UN Counter-Terrorism Committee Executive Directorate, CH-5153, New York

Scientific Experts / Experts Scientifiques

Professor William C. GILMORE
Professor of International Criminal Law, Faculty of Law, University of Edinburgh

Mr Giovanni ILACQUA
Director, Bank of Italy, Unita di Informazione Finanziaria, Head of International Co-operation Division

Mr Andrew STRIJKER
Senior Coordinator Financial Markets Integrity, Financial Markets Policy Directorate
Ministry of Finance

Mr Boudewijn VERHELST
Deputy Director CTIF-CFI, Scientific Expert Law Enforcement, Attorney General,

Secretariat of the Council of Europe /
Secrétariat du Conseil de l'Europe

Mr Jan KLEIJSEN
Director, Information Society and Action against Crime
Directorate General of Human Rights and Rule of Law – DGI

Mr John RINGGUTH
EXECUTIVE SECRETARY TO MONEYVAL/ *SECRÉTAIRE EXÉCUTIF DE MONEYVAL*
Administrator, Directorate General of Human Rights and Rule of Law (DG-1), Council of Europe

Ms Livia STOICA-BECHT, Administrator, MONEYVAL, Directorate General of Human Rights and Rule of Law

Mr Fabio BAIARDI, Administrator, MONEYVAL, Directorate General of Human Rights and Rule of Law

Ms Irina TALIANU, Administrator, MONEYVAL, Directorate General of Human Rights and Rule of Law

Mr Dmitry KOSTIN, Administrator, MONEYVAL, Directorate General of Human Rights and Rule of Law

Mr John BAKER, Administrator, MONEYVAL, Directorate General of Human Rights and Rule of Law

Mrs Marie-Louise FORNES, Administrative Assistant

Mrs Catherine GHERIBI, Administrative Assistant

Mrs Danielida WEBER, Administrative Assistant to MONEYVAL Committee

Interpreters / *Interprètes*

Ms Sally BAILEY-RAVET

Ms Julia TANNER

Mr Grégoire DEVICTOR